

Amiens  
Le 28 mars 2017

Direction de l'entretien des infrastructures  
Agence fluviale et maritime

Votre interlocuteur : Eric GERMAIN  
Téléphone : 03.60.01.52.03  
mél : e.germain@somme.fr

**AVIS À BATELLERIE**  
**CANAL DE LA SOMME**  
**COMMUNE D'ÉCLUSIER VAUX**  
**IMMOBILISATION DU PONT LEVIS**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- des travaux de réfection du vérin du pont levis d'Éclusier Vaux (P.K. 46.943) du mercredi 29 mars 2017 au vendredi 5 mai 2017 inclus.

Par décision de Monsieur le Préfet du département de la Somme, n° 7/2017 en date du 22 mars 2017, le franchissement fluvial du pont levis est interdit.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de ces travaux.

Pour le Président du Conseil départemental  
de la Somme et par délégation,

Le responsable de l'agence  
fluviale et maritime,



François BURY